



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 5 juin 2023, à 19 h, à la salle de délibérations du Conseil, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2023-153:

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre le lotissement d'un terrain avec une façade de 19,0 mètres, contrairement à l'article 4.1.2 du règlement de lotissement numéro 63-2006 qui demande de respecter une largeur de 25 mètres.

Identification du site concerné : Au 1624, route 277, sur le lot numéro 3 601 331, zone 57-CH, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, à 19 h.

Donné à Lac-Etchemin, le 18^e jour de mai 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Patrick Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut décrit sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, le 18^e jour de mai 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18^e jour de mai 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Patrick Lachance